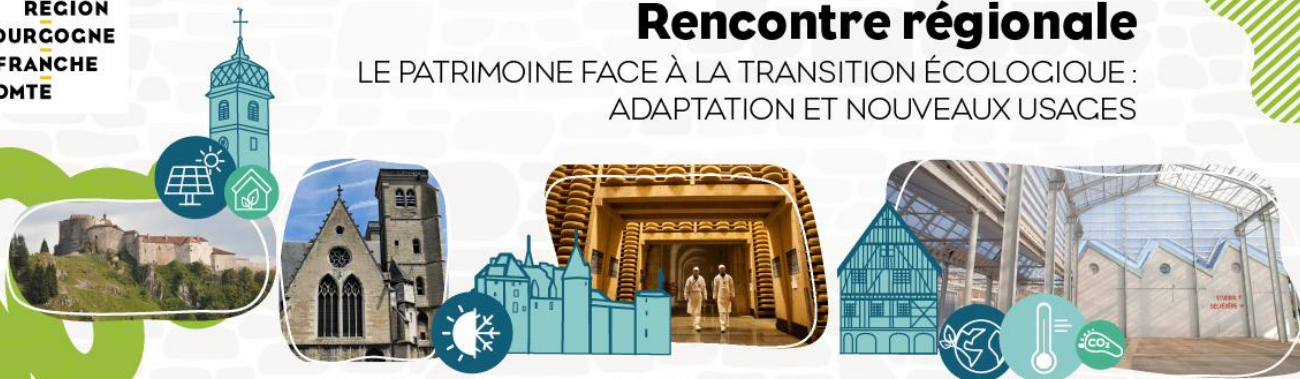




Maison régionale de l'innovation de Dijon - 27 janvier 2026

Ingénierie et financements

La conditionnalité environnementale ou comment bâtir pour le futur

Stéphane Prédébon, chef de Projet éco-conditionnalité, Région BFC

Aujourd'hui face aux enjeux du changement climatique, deux voies d'action sont possibles au niveau des politiques publiques et des acteurs des territoires : l'adaptation au changement climatique et l'atténuation du changement climatique.

L'impact de ces changements se fait déjà sentir que cela soit dans l'usage que l'on fait de nos bâtiments ou dans leur pérennité.

Pour cela une approche technique plus globale des projets bâtimentaires est nécessaire :

- la désimperméabilisations des sols doit être recherchée afin de permettre une infiltration à la parcelle,
- une végétalisation des abords doit être mise en place afin notamment d'améliorer le confort d'été à l'intérieur des bâtiments,
- les déchets générés par le chantier doivent être pris en compte et faire l'objet d'un schéma réfléchi et organisé,
- la performance énergétique doit permettre un confort d'usage optimal et des coûts de fonctionnements maîtrisés,
- le contenu carbone doit enfin faire partie de la réflexion générale du projet.

Pour mettre en œuvre ces approches, la Région met en place un système d'accompagnement technique pour permettre à tous de s'inscrire dans cette dynamique.

Lien utile :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLEekn2ZwrzJk_wkAMnK-oORgieLLBcN_7